

## COMMUNICATIONS

---

### **A propos d'un cas de Maladie d'Aujeszky chez le porc dans les Côtes-du-Nord**

par B. TOMA, Y. LE TURDU, P. LE GENTIL, T. METIANU  
et P. GORET

---

Dans une récente et remarquable monographie sur la maladie d'Aujeszky, R. LAUTIE (12) évoquant le brassage d'animaux sans cesse croissant (national et international) affirme : « Pour employer une expression qui a déjà beaucoup servi, la maladie d'Aujeszky représente certainement une « maladie d'avenir ». »

Cette courte note vient étayer cette conception puisqu'elle a pour objet de rapporter l'identification de la maladie chez le porc dans une région de France où elle n'avait semble-t-il jamais encore été décelée.

Notre intention est, à l'occasion de la découverte de ce nouveau foyer, d'attirer l'attention des vétérinaires sur cette infection qui depuis quelques années est l'objet en France d'un nombre croissant d'observations, soit sous sa forme la plus spectaculaire, c'est-à-dire lorsqu'elle atteint les espèces bovine, canine et féline pour lesquelles l'expression clinique est caractéristique, soit sous une forme beaucoup plus discrète, à savoir l'infection porcine.

#### **I. IDENTIFICATION DE LA MALADIE D'AUEJSZKY EN FRANCE**

Dans le but de « faire le point » de la situation, dans notre pays, il nous paraît intéressant de reprendre l'historique de la maladie en France, sans rien ajouter d'ailleurs aux faits mis en lumière par les communications antérieures de nos collègues et la synthèse de R. LAUTIE (12).

A notre connaissance, la maladie d'Aujeszky chez le porc n'a été signalée jusqu'à présent en France qu'une seule fois par METIANU, LUCAS et ATANASIU (1966) (15). Les expériences poursuivies sur cette maladie au Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires

ont été à l'origine d'une production audio-visuelle réalisée par l'un de nous (\*).

Les autres publications ne concernaient que les bovins, le chien et le chat.

L'histoire de la maladie d'Aujeszky en France semble débiter en 1912 à Lyon lorsque CADEAC et PANISSET (3) la suspectèrent, notamment chez le chien, mais sans pouvoir fournir de preuve expérimentale.

Après une nouvelle suspicion non confirmée par le laboratoire, chez des chats et des bovins (REMLINGER, ROSSI et BAILLY 1933) (16) la première preuve de l'existence de la maladie dans notre pays fut apportée par ROSSI et COLIN (1934) (18), grâce à l'inoculation au lapin de prélèvements effectués sur une génisse de Louhans (Saône-et-Loire).

L'année suivante, la maladie était retrouvée de nouveau chez des bovins par TRUCHE, CRUVEILLIER et VIALA (1935) (21) en Ille-et-Vilaine et en Haute-Vienne.

En 1937 et 1938 d'autres cas furent rapportés, soit confirmés par inoculation, soit simplement suspectés : parmi les premiers, il faut citer des bovins en Saône-et-Loire (ROSSI, BLANCHOT et PEGON, 1937) (19) et dans l'Allier (DIONET, 1938) (6) ; parmi les seconds, une génisse en Normandie (MASSON, 1937) (14), un chien à Grenoble (BRON, 1937) encore des bovins dans la Loire (HELPRE, 1937) (10) et dans l'Allier (FAUCHEUX, 1938) (8).

En 1939-1940 plusieurs cas ont été authentifiés à l'Ecole Vétérinaire de Lyon : une vache de Haute-Loire (BASSET et COLLET), un bovin de l'Ain (COLLET et SAINT-CYR) (5) et des chats du Rhône (COLLET) (4).

En 1947, FARGEAT et PERES suspectaient la maladie sur un bovin du Rhône.

Enfin, plus récemment, trois équipes identifiaient et reproduisaient la maladie : SAURAT, LAUTIE et GERAL (1963) (20) chez un bovin du Gers ; LUCAS et Coll. (1966) (13) chez des chiens, des chats en Charente-Maritime et, pour la première fois en France, chez des porcs (15), sources de l'infection canine ; GUILLON, CHIROL, VALLÉE ET CORDAILLAT (1968) (9) chez des chiens de l'Ain.

## II. MALADIE D'AUJESZKY CHEZ LE PORC DANS LES CÔTES-DU-NORD

La maladie est apparue en juillet 1968 sur deux portées de porcelets d'un élevage du hameau de B., dans la commune de B. située

---

(\*) T. METIANU.

à une vingtaine de kilomètres de Saint-Brieuc. A cette époque la porcherie comprenait 2 verrats, 37 truies élevées en parc avant la mise bas, 10 jeunes truies non saillies et 16 portées de porcelets de quelques jours à 9 semaines.

Sur quatre portées de porcelets séjournant alors dans la maternité, deux seulement ont été atteintes, la première vers le 15 juin, la seconde le 6 juillet. Une autre portée, intermédiaire, n'a présenté aucun signe clinique suspect. Le premier lot malade se composait de 7 sujets. Tous ont présenté vers l'âge de 15 à 21 jours les symptômes suivants observés par l'éleveur : au début, de la diarrhée et une perte de poids ; puis une faiblesse des membres, une paralysie du train postérieur, les animaux essayant de se déplacer « assis ». A un stade ultérieur les porcelets restaient couchés sur le côté. Quelques sujets ont présenté un ballonnement de l'abdomen. Le prurit a fait défaut ; une certaine agressivité semble s'être manifestée.

Les porcelets sont restés paralysés environ trois semaines ; certains sont morts d'épuisement, les autres ont dû être sacrifiés.

Dans le second lot atteint, trois porcelets sont morts entre l'âge de 15 jours et 3 semaines ; trois sont restés apparemment en bonne santé, tandis qu'un dernier, légèrement atteint, n'avait conservé aucune séquelle apparente lors de la vente à 9 semaines. C'est un porcelet mort appartenant à ce lot qui a été envoyé au Laboratoire départemental.

A l'autopsie, on note un gros hématome de la cuisse gauche et un très fin piqueté sur le rein décapsulé et dans la zone corticale.

Les lésions histologiques de l'encéphale sont constituées par d'importants manchons leucocytaires périvasculaires et des foyers de gliose.

La recherche de parasites et les examens bactériologiques restent négatifs.

Un broyat de mélange d'encéphale et de moëlle épinière est inoculé à un lapin par voie sous-cutanée à l'angle de la hanche. Le huitième jour après l'inoculation le lapin est trouvé mort, le matin. Toute la région de la hanche porte des lésions d'automutilation.

Le broyat de cerveau de ce lapin est alors inoculé par voie intramusculaire dans le cou de 5 lapins et par voie sous-cutanée à un furet. Les lapins succombent dans des délais compris entre 3 et 5 jours après l'inoculation. Pour certains le prurit a pu être observé du vivant de l'animal. D'autres, normaux le soir, étaient retrouvés morts le lendemain matin. On pouvait constater, lors de l'autopsie, des lésions de grattage sur le cou.

Le furet est mort le 7<sup>e</sup> jour après l'inoculation après avoir manifesté du prurit pendant 24 heures.

Des fragments d'encéphale de lapin ont été congelés. Nous avons pu reproduire la maladie par inoculation au lapin de broyat de cerveau conservé 5 mois à — 30 °. Plusieurs passages en série sur le lapin ont été réalisés. La maladie a été également reproduite chez la souris et le cobaye. Cette dernière espèce fournit des résultats assez irréguliers. Ainsi deux cobayes de même poids, de même origine ont reçu en même temps par voie intramusculaire 1 ml d'une suspension de broyat de tissu nerveux de lapin mort. Le premier a présenté des signes de prurit le matin du 3<sup>e</sup> jour suivant. Il est mort après une évolution clinique de 5 heures. Le second est resté sain jusqu'au 7<sup>e</sup> jour et il est mort en moins de deux heures après l'apparition du prurit.

Une séro-neutralisation réalisée sur lapin a permis de confirmer l'identité de la souche virale isolée : les quatre lapins ayant reçu une injection d'un mélange sérum anti-virus de la maladie d'Aujeszky - virus isolé, sont restés vivants. Ceux qui ont reçu l'injection d'un mélange sérum normal-virus isolé, sont morts et ont présenté des lésions de grattage au point d'inoculation.

L'adaptation de la souche de virus aux cultures cellulaires a été réussie après plusieurs essais. Ont été employées : les cellules rénales de chien, de porc, de veau, les cellules KB, NIL et PK.

De l'ensemble de ces constatations, notamment la régularité de la transmission au lapin d'une maladie caractérisée essentiellement par un prurit exacerbé et des résultats de la séro-neutralisation, nous pouvons conclure avec certitude à l'isolement d'une souche de virus de la maladie d'Aujeszky chez les porcelets de cette exploitation des Côtes-du-Nord.

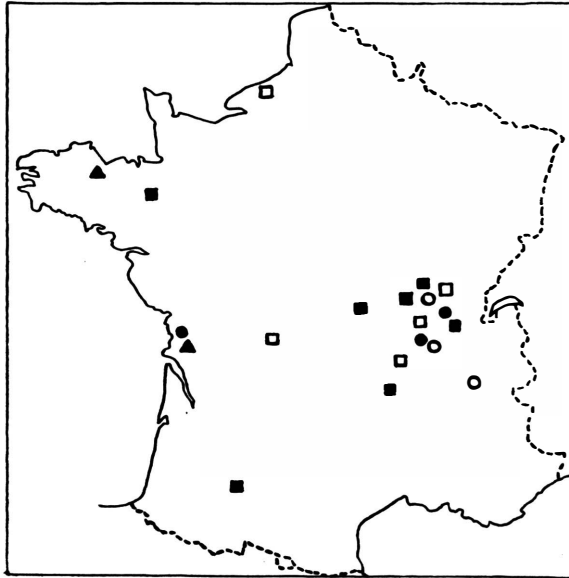
Les symptômes observés chez ces porcelets sont-ils analogues à ceux couramment rencontrés dans cette espèce et à cet âge ? En fait, il faut tout d'abord remarquer qu'ils ont été observés par l'éleveur et rapportés par lui au vétérinaire. Par ailleurs, on peut les résumer de la façon suivante : faiblesse générale, un peu d'agressivité et des paralysies. Dans sa monographie sur la maladie d'Aujeszky, LAUTIE (12) signale la rapidité de l'évolution chez les jeunes porcelets, l'importance des taux de morbidité et de mortalité et l'aspect peu caractéristique des symptômes observés. L'excitation, les paralysies s'expriment mieux chez les animaux un peu plus âgés. Enfin, le prurit est exceptionnel.

Ces éléments correspondent à ceux observés sur les porcelets du foyer des Côtes-du-Nord. Cependant, la maladie semble avoir été

extrêmement limitée à la fois dans le temps et dans l'espace puisque deux portées seulement ont été touchées.

*Foyers de maladie d'Aujeszky reconnus en France.*

	Diagnostic expérimental	Diagnostic clinique
Bovins.....	■	□
Carnivores .....	●	○
Porcs .....	▲	



### III. ORIGINE DE LA MALADIE

Si l'on porte sur une carte les différents foyers de maladie d'Aujeszky reconnus en France, on est frappé par leur dissémination dans la moitié sud du pays. L'origine des cas sporadiques qui apparaissent parfois à plusieurs centaines de kilomètres de distance reste le plus souvent inconnue.

Nous avons essayé, grâce à une enquête épidémiologique, de déterminer l'origine du foyer de maladie observé chez le porc dans le département des Côtes-du-Nord.

Dans l'exploitation, seules ces deux portées ont été atteintes. Les autres porcs (verrats, truies, autres portées) n'ont présenté aucun

symptôme que l'on puisse rattacher avec certitude à cette étiologie. Certes, en août et septembre plusieurs reproductrices ont été atteintes de stérilité, mais un traitement hormonal et la distribution de vitamines ont donné de bons résultats. Un verrat pris à l'essai n'a pas été conservé car il ne pouvait accomplir la saillie.

Les bovins présents dans la même exploitation sont restés sains.

Un des chiens de la ferme, âgé de 3 ans, aurait, d'après le propriétaire, été atteint de « crises nerveuses » 4 mois avant l'apparition de la maladie sur les porcelets. Il se traînait sur le train postérieur et se mordait les pattes sans arrêt. Ces symptômes ont disparu après quelques jours ; pendant longtemps l'animal a conservé un vacillement du train postérieur. Il est peu probable que cet animal soit à l'origine de la maladie des porcs car, à ce jour, on ne connaît qu'un seul exemple de guérison dans cette espèce (IHLENBURG et SENF, 1967) (11). Par ailleurs, son sérum est dépourvu d'anticorps neutralisants.

D'autres maladies se traduisant notamment par des troubles nerveux avec paralysie, constatées dans les porcheries du département pendant la même période n'ont pas permis d'isoler le virus d'Aujeszky.

Il reste enfin un dernier élément à citer, à savoir une importation de lièvres, en provenance de Pologne, qui auraient été lâchés dans cette région en janvier 1968...

On ne peut que constater une fois de plus la difficulté, voire l'impossibilité de reconnaître le cheminement de la maladie à cause de son « génie » épidémiologique particulièrement subtil lié à des vecteurs et peut-être à un réservoir sauvage inconnu.

Et l'on comprend que dans ces conditions, qui sont classiques, certains chercheurs en soient arrivés, comme le rappelle LAUTIE (12) « à proposer une apparition spontanée, une apparition *de novo* ! »

Il est vraisemblable que la maladie d'Aujeszky atteint plus souvent le porc en France que pourraient le laisser penser l'observation de METIANU, LUCAS et ATANASIU (15) et la nôtre, mais à la différence des autres espèces, cette méconnaissance de la maladie est due à l'indigence des symptômes et à la difficulté du diagnostic clinique. Une recherche systématique du virus paraît actuellement s'imposer.

(Laboratoire Départemental Vétérinaire  
des Côtes du-Nord, Directeur : Y. LE TURDU,  
Laboratoire des Maladies Contagieuses.  
Ecole Vétérinaire d'Alfort : Professeur P. GORET.  
Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires :  
Directeur A. LUCAS.)

## BIBLIOGRAPHIE

1. BASSET et COLLET *in* SAURAT (P.), et Coll., 1963.
  2. BRON (S.). — *Rec. Méd. Vét.*, 1937, **113**, 472.
  3. CADEAC (C.) et PANISSET (L.). — Pathologie interne, 1913, 6, 1. Bail-  
lière éd. Paris.
  4. COLLET (P.) *in* SAURAT (P.) et Coll., 1963.
  5. COLLET et SAINT-CYR *in* SAURAT (P.) et Coll., 1963.
  6. DIONET *in* PINAULT. — *Thèse Doct. Vét. Toulouse*, 1960.
  7. FARGEAT (G.) et PERES (G.). — *Bull. Soc. Sci. Vét. Lyon*, 1947, **49**, 12.
  8. FAUCHEUX *in* REMLINGER (P.) et BAILLY (J.), 1948.
  9. GUILLON (J. C.), CHIROL (C.), VALLÉE (A.), CORDAILLAT (J. C.) et  
BEYLOT (J. C.). — *Bull. Ac. Vét.*, 1968, **41**, 177.
  10. HELFRE. — *Bull. Soc. Sci. Vét. Lyon*, 1937, **39**, 39.
  11. IHLENBURD (H.) et SENF (W.). — *Mh. Vet. Med.*, 1967, **22**, 939.
  12. LAUTIE (R.). — La maladie d'Aujeszky. 1969. Expansion éd. Paris.
  13. LUCAS (A.), METIANU (T.) et ATANASIU (P.). — *Ann. Inst. Past. Paris*,  
1966, **110**, 130.
  14. MASSON (1937) *in* ROSSI et Coll., 1937.
  15. METIANU (T.), LUCAS (A.) et ATANASIU (P.). — *Ann. Inst. Past. Paris*,  
1966, **110**, 135.
  16. REMLINGER (P.) ROSSI (P.) et BAILLY (J.). — *Bull. Ac. Vét.*, 1933, **6**,  
267.
  17. REMLINGER (P.) et BAILLY (J.). — *Cah. Méd. Vét.*, 1948, **17**, 33.
  18. ROSSI (P.) et COLIN. — *Bull. Soc. Sci. Vét.*, 1934, **37**, 292.
  19. ROSSI (P.), BLANCHOT (H.) et PEGON (R.). — *Bull. Soc. Sci. Vét. Lyon*,  
1937, **39**, 35.
  20. SAURAT (P.), LAUTIE (R.) et GERAL (M. F.). — *Rev. Méd. Vét.*, 1963,  
**114**, 401.
  21. TRUCHE (C.), CRUVEILHIER (L.) et VIALA (C.). — *Bull. Ac. Vét.*, 1935,  
**8**, 463.
-